 **Public**

Objectifs

Maîtriser la qualité de la réalisation et du bon déroulement de vos projets :

- S'approprier la démarche de commissionnement
- Suivre votre projet de commissionnement
- Connaître les clauses indispensables à inclure dans les marchés de travaux
- Maîtriser la qualité de réalisation et du bon déroulement de votre projet, de la conception à l'exploitation


Cette formation s'adresse à tous les acteurs du bâtiment qui souhaitent maîtriser la qualité de la réalisation et du bon déroulement de leurs projets

 **Pré-requis**

Disposer d'une connaissance préalable de la gestion de projet du bâtiment

 **Méthode pédagogique**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercice d'application
- Retours d'expérience

 **Modalités d'évaluation**

Quizz de validation des acquis

 **Documentation remise**

Supports de formation (clé USB et/ou classeur)

 **Informations pratiques**

Durée
2 jours

Paris - 12 et 13 mars 2019
Lyon - 1er et 2 octobre 2019

Tarif : 1200 € HT
(Déjeuner inclus - hors frais d'hébergement à la charge du stagiaire)

Inscription limitée à 12 stagiaires par session.
Session ouverte à partir de 4 stagiaires.
Tarif dégressif suivant nombre d'inscrits

 **Votre programme**

Jour 1

- **La démarche de commissionnement**
la démarche qualité appliquée à l'énergie et au confort
- **Structurer la démarche**
Les missions de l'agent de commissionnement et la nature transversale de sa fonction.
Les différentes missions de commissionnement : re-commissionnement, rétro-commissioning.
Cartographie des acteurs – Identification des rôles et mise en avant du rôle central de l'agent de commissionnement.
- **Etre capable de constituer mon équipe de commissionnement**
Le processus de sélection de l'agent de commissionnement
La définition de sa mission et de son périmètre.
- **Initier les objectifs de performance et le plan de commissionnement**
Le cahier des charges performanciel
La prise en compte des besoins des occupants
Le contenu d'un plan de commissionnement.
- **Exercices pratiques**
- **Le rôle de l'agent de commissionnement en phase de conception (partie 1)**
L'équipe projet commissionnement
Plan de mesure et vérification
Les clauses à bannir des CCTP/DCE et les incontournables.

Jour 2

- **Le rôle de l'agent de commissionnement en phase de conception (partie 2)**
L'équipe projet commissionnement
Plan de mesure et vérification
Les clauses à bannir des CCTP/DCE et les incontournables.
- **Les vérifications en phase exécution et réception**
Les documents incontournables à analyser en phase EXE et préparation de chantier : exemples cas fil rouge
Les autocontrôles, essais statiques et dynamiques : exemples de fiches à compléter
DOE/DUIO/DUEM : définitions et illustrations cas fil rouge.
Contenu du rapport de commissionnement : exemple cas fil rouge.
- **Exercices pratiques**
- **Parachever les réglages**
Brainstorming sur le contenu du plan de formation du personnel de maintenance
Exploitation avec optimisation des performances
Les attentes spécifiques du plan de commissionnement sur le sujet des essais saisonniers : illustration par le cas fil rouge
- **Etude de cas**
Un dossier de commissionnement sera donné aux stagiaires pour évaluation- Exercice : identifier les lacunes pour atteindre les objectifs de performance.
- **Les référentiels HQE/LEED/BREEAM, le référentiel canadien, la bibliographie en France (COSTIC, guides MAP, ADEME, ...)**

*Le programme détaillé de formation est disponible à l'adresse
www.winergia.com/formations*

 **Vous aimerez**

- Les nombreux cas pratiques
- L'expérience terrain de notre formateur

Formation disponible en intra-entreprise.
Nous consulter



Votre contact

Service Formation
79 avenue François Arago – 92000 Nanterre
01.41.42.33.95
formation@winergia.com